Nations Unies S/2018/694



Distr. générale 12 juillet 2018 Français Original : anglais

## Lettre datée du 12 juillet, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Président de la République du Soudan, Omer Hassan Ahmed Al-Bashir, a émis aujourd'hui, le 12 juillet 2018, un décret présidentiel ordonnant la prorogation, jusqu'au 31 décembre 2018, du cessez-le-feu unilatéral dans tous les théâtres d'opérations. Par cette décision, qui vise à encourager les opposants à rallier le processus de paix et à participer au dialogue national, le Gouvernement soudanais fait montre de son attachement à la paix et à la mise en œuvre des résultats obtenus à l'issue du processus de dialogue national.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent (Signé) Omer Dahab Fadl **Mohamed** 



